

Ministère de la Communauté française

Administration générale de  
l'Enseignement et de la Recherche  
scientifique.

-----  
Direction générale de l'Enseignement  
non obligatoire et de la Recherche  
scientifique.

-----  
Service de l'enseignement  
de promotion sociale.  
-----

1010 Bruxelles , le 17 Nov 98  
Boulevard Pachéco, 19, Bte 0  
02 / 210.58.52

Monsieur le Président du Conseil de  
coordination de l'ens. de P.S. de la CF  
A l'attention de M.HOREZ  
Bureau 329 - 3ème étage  
Place Surllet de Chockier, 15-17  
1000 Bruxelles

Ref.: YD / Dossier pédagogique 2444

Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1  
----- Section : GUIDE NATURE  
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR  
  
Code Référence : 164001S20E1

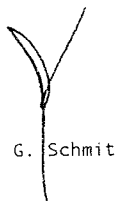
Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier  
pédagogique relatif à la section mentionnée sous rubrique.

Dossier	Section / Unité	Code Réf.	Classement	Domaine
2444 S	GUIDE NATURE	164001S20E1	ESS	
2444 U 1	DECOUVERTE DU MILIEU NATUREL	160101U21E1	ESST	101
2444 U 2	CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES DU GUIDE NATURE	164102U21E1	ESST	101
2444 U 3	TECHNIQUES D'ANIMATION ET DE COMMUNICATION ADAPTEES AU GUIDE NATURE	983140U21E1	ESST	903
2444 U 4	EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION "GUIDE NATURE"	164001U22E1	ESSQ	101

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général adjoint,



G. Schmit

-----  
Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue auprès de  
Mme Steels (02/210.58.42) ou Mr Dejardin (02/210.58.42)

*Handwritten signature and date*  
17/11/98

Objet : Copie interne de l'accusé de réception  
 ----- Dossier reçu à l'administration le 1998-08-26 - Ouverture au plus tôt le 1998-09-20  
 Date d'application prévue le

No.dossier	Libelle	Clas
Périodes : Total Base Auton. Pres.el Encadr.		
2444 S	GUIDE NATURE	ESS
Code :	Mo 40.01.30E1 Orientation : 4	Guide nature d.k. 0 Divers
Domaine de formation : 101		
2444 U 1	DECOUVERTE DU MILIEU NATUREL	ESST
Code :	Mo 01.01.22E1 Orientation : 0	Divers p.k. 1 Généralités
Domaine de formation : 101		
2444 U 2	CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES DU GUIDE NATURE	ESST
Code :	1641.02.02E1 Orientation : 4	Guide nature p.k. 1 Connaissances professionnelles
Domaine de formation : 101		
2444 U 3	TECHNIQUES D'ANIMATION ET DE COMMUNICATION ADAPTEES AU GUIDE NATURE	ESST
Code :	98.31.40.03E1 Orientation : 0	
Domaine de formation : 0.03		
2444 U 4	EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION "GUIDE NATURE"	ESSQ
Code :	1640.01.02E1 Orientation : 0	
Domaine de formation : 101		

←  
 En l'absence de collègue de la discipline, j'ai indiqué une école qui me semble respecter la classification de M. Jétoirte

*Nicole Schets*  
 Nicole Schets  
 Directrice f.f.

ZONE RESERVEE A L'ADMINISTRATION :  
 DEPOT DOSSIER A L'INSPECTION : 27.08.98 RETOUR DE L'INSPECTION : . . . / . . . / . . .  
 ZONE RESERVEE A L'INSPECTION :  
 RECEPTION A L'INSPECTION : 27.08.98 INSPECTEUR : M. Lamotte.  
 ENVOI INSPECTEUR : 02.09.98 RETOUR SOUHAITE : 10.09.98 EFFECTIF : 08.09.98  
 -----  
 RENVOI INSPECTEUR ( RETOUR IMMEDIAT ) : . . . / . . . / . . .  
 CONCILIATION : DOSSIER TRANSMIS LE : . . . / . . . / . . . RETOUR LE : . . . / . . . / . . .  
 -----  
 RENVOI DU DOSSIER A L'ADMINISTRATION LE : . . .  
 12 NOV. 1998

# TABLEAU DE CONCORDANCE RELATIF A LA SECTION : GUIDE NATURE.

Date d'approbation :

Date d'application obligatoire :

Date limite d'application :

Code régime 1 définitif.	Intitulé régime 1 définitif.	Code régime 1 provisoire.	Intitulé régime 1 provisoire.	Circo.	Intitulé régime 2.	Niveau.	Type formation.	Nombre périodes.
Néant.	Néant.		Guide nature	Néant.	Néant.	Néant.	Néant.	Néant.

SECTION  
DE



A. COLLINET  
INSP. COORD.

17 SEP. 1998

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**

**DOCUMENT 8 ter**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**SECTION**

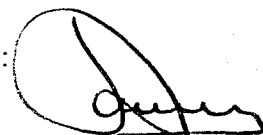
**1. La présente demande émane du réseau :**

Communauté française  
 Provincial et communal

Libre confessionnel  
 Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau :  
*Jean Steensels, Président du Conseil de coordination.*

Date et signature :  
 le 19 mai 1998.



**2. Intitulé de la section :**

**Guide nature**

Code de la section :	164001520E1
----------------------	-------------

**3. Finalités de la section :** Reprises en annexe n° 1 de 1 page

**4. Classement de la section :**

Enseignement secondaire du degré :  inférieur  supérieur

(1) Enseignement supérieur de type court  (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de la section de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="checkbox"/>	Technique	<input type="checkbox"/>
Economique	<input type="checkbox"/>	Economique	<input type="checkbox"/>
Paramédical	<input type="checkbox"/>	Paramédical	<input type="checkbox"/>
Social	<input type="checkbox"/>	Social	<input type="checkbox"/>
Pédagogique	<input type="checkbox"/>	Pédagogique	<input type="checkbox"/>
Agricole	<input type="checkbox"/>	Agricole	<input type="checkbox"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

**5. Titre délivré à l'issue de la section :**

Certificat de « Guide nature » spécifique à l'enseignement secondaire supérieur de promotion sociale.

**6. Modalités de capitalisation :**

6.1. Organigramme de la section

6.2. S'il échet, délai maximum entre la délivrance des attestations de réussite et leur prise en compte pour la participation à l'épreuve intégrée

Repris en annexe n° 2 de 1 page.

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'Administration

Code de la section :

164001520E1

7. Unités constitutives de la section :

<u>Intitulés</u>	<u>Classement des U.F.</u>	<u>Code des U.F.</u>	<u>Code du domaine de formation</u>	<u>Unités déterminantes</u>	<u>Nombre de périodes</u>
Découverte du milieu naturel.	ESST	164001520E1	101	X	280
Connaissances professionnelles du guide nature.	ESST	164002020E1	101	X	60
Techniques d'animation et de communication adaptées au guide nature.	ESST	98714020E1	903	X	40
Epreuve intégrée de la section « Guide nature ».	ESSQ	164001520E1	101		20

<b>TOTAL DES PERIODES DE LA SECTION</b>	
A) nombre de périodes suivies par l'élève	400
B) nombre de périodes professeur	400

✓

8. Profil professionnel (approuvé par le Conseil supérieur dans les cas visés au point 2.3.8.3. de la circulaire) :

Repris en annexe n° 3 de 1 page

9. Réserve au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

*A. favorable*  
*08/09/98*  
*[Signature]*  
LAMOITE

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

*[Signature]*

A. COLLINET  
INSP. COORD.

Date : .....

12 NOV. 1998

Signature :

(2) A compléter

(3) Réserve à l'Administration

(4) Soit ESIT, ESIS, ESST, ESSQ, SCTE, SCEC, SCAG, SCPA, SCSO, SCPE, SCMA

(5) A compléter si les U.F. ont déjà été approuvées, sinon réservé à l'Administration

# TABLEAU DE CONCORDANCE RELATIF A LA SECTION : GUIDE NATURE.

Date d'approbation :

Date d'application obligatoire :

Date limite d'application :

Code régime 1 définitif.	Intitulé régime 1 définitif.	Code régime 1 provisoire.	Intitulé régime 1 provisoire.	Circo.	Intitulé régime 2.	Niveau.	Type formation.	Nombre périodes.
Néant.	Néant.		Guide nature	Néant.	Néant.	Néant.	Néant.	Néant.

SECTION  
UF



A. COLLINET  
INSP. COORD.

17 SEP. 1998

## ANNEXE 1

### FINALITES DE LA SECTION

#### GUIDE - NATURE.

---

#### 1. FINALITES GENERALES.

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette unité de formation doit:

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleur insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- répondre aux besoins de demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

#### 2. FINALITES PARTICULIERES.

La section a pour but de permettre à l'étudiant d'acquérir, de consolider et de développer les compétences essentielles pour la préparation et la réalisation des activités suivantes :

1. Découverte de l'environnement naturel et de ses différents écosystèmes pour un public non averti.
2. Sensibilisation de ce public à la conservation de l'environnement.

Dans le respect des règles de déontologie, le guide-nature sera capable d'accomplir notamment les tâches suivantes:

1. Préparer et organiser des activités de découverte de l'environnement naturel ( visites guidées, animations).
2. Assurer les responsabilités organisationnelle et logistique des activités.
3. Gérer un groupe en tenant compte de ses spécificités.
4. Apprendre à reconnaître les éléments naturels, à les situer dans leur contexte environnemental.
5. Initier à la démarche scientifique.
6. Présenter et développer les différentes fonctions écologiques, économique, culturelle, socio-récréative,... des milieux environnementaux et en mesurer l'impact dans une approche systémique du couple homme - nature.
7. Etre un relais d'information ( évoquer les manifestations du moment, conseiller dans la recherche d'informations, ... ).
8. Initier à la recherche d'informations.
9. Contribuer à donner le goût de la découverte, susciter l'intérêt.
10. Faire partager le goût et le respect de la nature.

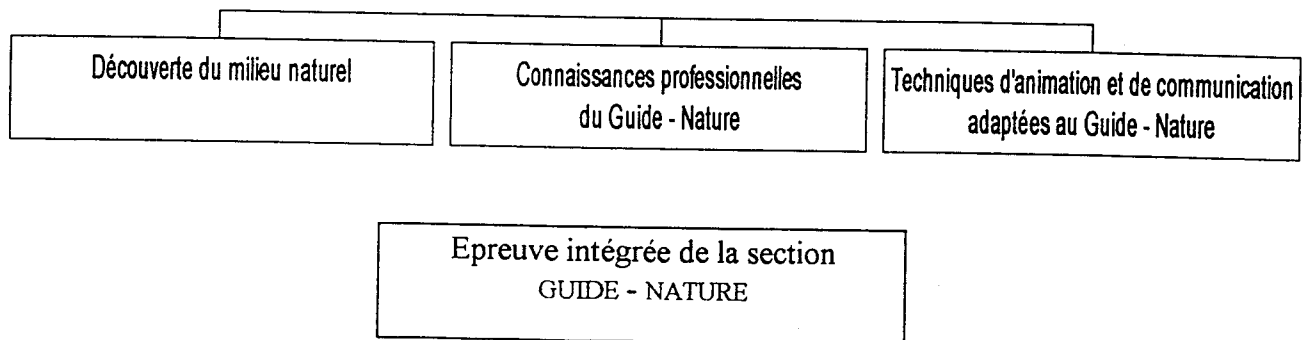
ANNEXE 2

MODALITES DE CAPITALISATION.

GUIDE - NATURE.

---

Organigramme de la section



Aucun délai n'est fixé entre la délivrance des attestations de réussite des unités déterminantes et leur prise en compte pour la participation à l'épreuve intégrée.



Le guide-nature pourra utiliser ces compétences notamment  
auprès du monde associatif,  
auprès des syndicats d'initiative et les offices de tourisme,  
dans les milieux scolaire et para/scolaire,  
dans les centres d'accueil (classes vertes),  
dans les centre d'animation - jeunesse (auberges de jeunesse, plaines de jeux, ADEPS, ... )  
en activités annexes,  
dans l'animation d'activités récréatives intégrées à des séminaires.

2444-UN

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**

**DOCUMENT 8 bis**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE DE FORMATION**

1. La présente demande émane du réseau :

Communauté française  
 Provincial et communal

Libre confessionnel  
 Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau :  
*Jean Steensels, Président du Conseil de coordination.*

Date et signature :  
*le 19 mai 1998.*

2. Intitulé de l'unité de formation :

***Découverte du milieu naturel.***

Code de l'U.F. :	<i>160101 021E1</i>	Code du domaine de formation :	101
------------------	---------------------	--------------------------------	-----

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de 1 page.

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de 1 page

5. Classement de l'unité de formation :

Enseignement secondaire de :  qualification  transition  
du degré :  inférieur  supérieur

Enseignement supérieur de type court  Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="checkbox"/>	Technique	<input type="checkbox"/>
Economique	<input type="checkbox"/>	Economique	<input type="checkbox"/>
Paramédical	<input type="checkbox"/>	Paramédical	<input type="checkbox"/>
Social	<input type="checkbox"/>	Social	<input type="checkbox"/>
Pédagogique	<input type="checkbox"/>	Pédagogique	<input type="checkbox"/>
Agricole	<input type="checkbox"/>	Agricole	<input type="checkbox"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel :  oui  non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de 1 page.

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de 3 pages.

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de 1 page.

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de 1 page.

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'Administration

Code de l'U.F. :	160101021E1	Code du domaine de formation :	101
------------------	-------------	--------------------------------	-----

**11. Horaire minimum de l'unité de formation :**

Horaire minimum :

<u>1. Dénomination du (des) cours</u>	<u>Classement du(des) cours</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>
Sciences	CG	A	32
Sciences naturelles	CG	A	96
Etude du milieu	CG	A	48
Ecologie générale et appliquée	CG	A	48
<u>2. Part d'autonomie</u>	XXXXXXXXXX	P	56
		Total des périodes :	280

✓

**12. Réserve au Service d'inspection :**

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

*A. favorable  
08.09.98  
LADOTTE*

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : .....

12 NOV. 1998

Signature :



A. COLLINET  
INSP. COORD.

- (2) A compléter
- (3) Réserve à l'Administration
- (4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
- (5) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

ANNEXE 1

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

DECOUVERTE DU MILIEU NATUREL.

---

**1. FINALITES GENERALES.**

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette unité de formation doit:

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleur insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- répondre aux besoins de demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

**2. FINALITES PARTICULIERES.**

L'unité de formation doit permettre à l'apprenant :

- de préparer et d'organiser des activités de découverte de l'environnement naturel;
- de reconnaître des éléments naturels et de les situer dans leur contexte environnemental;
- de présenter les fonctions écologiques des milieux environnementaux et d'en évaluer l'impact dans une approche systémique du couple homme-nature;
- de faire partager son goût et son respect de la nature;
- de s'initier et de se familiariser à la démarche scientifique;
- de s'initier à la recherche d'informations.

**ANNEXE 2**

**CAPACITES PREALABLES REQUISES DE L'UNITE DE FORMATION**

**DECOUVERTE DU MILIEU NATUREL.**

---

**Capacités.**

Sur base d'un message médiatique (texte de presse, séquence vidéo, film,...) traitant d'un sujet d'intérêt général, de préférence orienté vers le domaine naturaliste, l'élève sera capable de

1. proposer un résumé écrit de ce message;
2. fournir les réponses à un questionnaire permettant l'évaluation de son niveau de compréhension du message.

**Titres pouvant en tenir lieu :**

Le certificat d'enseignement secondaire inférieur (CESI)

document 8bis

Date: 19-05-1998

**ANNEXE 3**

**CONSTITUTION DES GROUPES ET REGROUPEMENTS DE L'UNITE DE FORMATION**

**DECOUVERTE DU MILIEU NATUREL.**

---

Pour les activités d'observation, les groupes seront constitués de 20 élèves au maximum.

ANNEXE 4

PROGRAMME DE L'UNITE DE FORMATION

**DECOUVERTE DU MILIEU NATUREL.**

---

**SCIENCES**

**Géographie**

restituer les connaissances élémentaires en termes de géographie physique;  
énumérer les facteurs climatiques et décrire les appareils de mesure et les unités utilisées;  
effectuer une classification de premier niveau des roches et les caractériser;  
lire une carte topographique et un plan de secteur;  
effectuer des repérages géographiques (coordonnées de lieux).

**Biologie**

connaître les caractéristiques des êtres vivants et leur organisation (cellule, tissu, organe, système);  
commenter, à un niveau élémentaire, le concept d'évolution.

**Chimie**

connaître la nomenclature (oxydes, acides, bases, sels);  
percevoir les notions acide - base au travers de l'échelle des pH.

**SCIENCES NATURELLES**

A partir de l'observation et des clefs de détermination d'espèces animales invertébrées et vertébrées de nos régions, l'élève sera capable, pour un individu donné,

de le reconnaître et de le classer;  
de fournir de brèves explications sur son comportement, son habitat, son mode de vie et son statut (protection);  
d'exploiter des indices de présence.

A partir de l'observation et des clefs de détermination d'espèces végétales de nos régions, l'élève sera capable, pour un individu donné,

de le reconnaître et de le classer;  
de fournir de brèves explications sur son habitat et son mode de vie;  
de décrire les particularités de l'espèce et son statut (protection);  
d'exploiter des indices de présence.

## ETUDE DU MILIEU

### Eléments de climatologie et de météorologie.

connaître les principaux facteurs climatiques (vent, température, eau atmosphérique, ...);  
 connaître les éléments qui influencent le climat (latitude, relief, ..);  
 décrire sommairement le climat des différentes régions de Wallonie;  
 décrire les phénomènes météorologiques (gelée, neige,...)

### Eléments de géologie

décrire les phénomènes d'érosion, la formation géologique de la Belgique;  
 différencier les régions naturelles de Belgique;  
 initier à la connaissance des fossiles.

### Eléments de pédologie

définir les notions de profils, d'horizons;  
 classer les principaux types d'humus;  
 décrire de manière élémentaire les principaux types de sols rencontrés en Belgique.

### Le milieu forestier

décrire l'évolution des surfaces boisées;  
 mettre en évidence différents rôles de la forêt:  
   rôle social (droits d'usage; chasse; pêche; loisirs,..)  
   rôles culturel et folklorique (vieux métiers, arbres remarquables, contes, légendes, ...)  
   rôle écologique (forêt et conservation de la nature, protection des sols, action sur le climat,...)  
   rôle économique (aménagement, régimes, exploitation, filière bois, ...).

## ECOLOGIE GENERALE ET APPLIQUEE

### Illustrer les grands concepts de l'écologie

notion d'écosystème (biotope, biocénose, écosystèmes forestiers, aquatiques, agricoles,...);  
 transfert de matière et flux d'énergie (autotrophie, hétérotrophie, chaînes et réseaux alimentaires, ...);  
 écologie des populations (densité, pyramide des âges, migration,...);  
 les cycles biochimiques (cycle du carbone et photosynthèse, cycle de l'azote, cycle de l'eau);  
 action des êtres vivants sur le milieu (micro-organismes, plantes, animaux, homme);  
 action du milieu sur les êtres vivants (diapause, hibernation, mue, dormance, adaptation, rythmes biologiques);  
 notion d'habitat, de communauté, de biodiversité, de niches écologiques, de dynamique des milieux.

Souligner les particularités des milieux accueillants pour la vie sauvage



milieux semi-naturels (landes, pelouses calcaires, éboulis, ...);  
milieux artificialisés (terrils, voies ferrées désaffectées, friches industrielles, ...)

### **Rencontres professionnelles**

L'étudiant participera à des visites de sites, de musées ou à d'autres manifestations en relation avec les différentes activités d'enseignement couvertes par l'unité de formation.

A titre d'exemples :

journée avec un agent forestier,  
promenade guidée encadrées par un organisme agréé,  
visite d'une exposition mycologique,  
visite d'un centre de documentation (bibliothèque, vidéothèque, ...),  
rencontre avec un conseiller en environnement, un conservateur de réserve,  
visite d'un chantier d'exploitation forestière,  
visite d'un musée,  
visite d'un site particulier,  
participation à un exposé, une conférence,...

Recommandations :

1. Les rencontres professionnelles prévues dans le contenu minimum seront avantageusement complétées par des activités externes à la formation auprès de spécialistes ceci afin de développer chez l'étudiant les connaissances et les compétences nécessaires à la préparation d'un travail personnel à réaliser, s'il échet, pour l'épreuve intégrée.
2. La connaissance des dénominations latines, néerlandaises voire régionales des espèces rencontrées présente un intérêt certain pour la conduite des groupes. Il est, dès lors, opportun d'élaborer progressivement un lexique reprenant ces dénominations.

**ANNEXE 5**

**CAPACITES TERMINALES DE L'UNITE DE FORMATION**

**DECOUVERTE DU MILIEU NATUREL.**

---

**Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable**

sur base de listes d'espèces (végétales et animales) élaborées par le professeur en observant des dias, un herbier, un matériel frais ou tout autre support didactique de reconnaître et de commenter correctement (à la demande de l'examineur) 60% des espèces qui lui sont présentées.

n.b.

- le professeur élaborera ses listes en tenant compte des spécificités locales. A titre informatif, des listes sont fournies, en annexe, pour les mammifères et les arbres.
- L'aspect "identification " ne sera pas privilégié par rapport à celui des "commentaires".
- Il s'agira d'illustrer les notions rencontrées dans le programme.

**Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte**

- de la richesse du commentaire,
- de la capacité de transformer les connaissances scolaires en connaissances pratiques,
- de l'apport des recherches personnelles,
- de l'exactitude des termes employés,
- de la rigueur dans l'exposé.

ANNEXE 6CHARGE DE COURS DE L'UNITE DE FORMATION

## DECOUVERTE DU MILIEU NATUREL.

Activités d'enseignement	Chargé de cours
SCIENCES	un enseignant
SCIENCES NATURELLES ETUDE DU MILIEU ECOLOGIE GENERALE ET APPLIQUEE	un expert ayant un titre d'un enseignement supérieur et pouvant attester d'une expérience dans le domaine des sciences naturelles

Liste des arbres, arbrisseaux, arbustes et plantes grimpantes**"Feuillus"**

Aubépine sp.	<i>Crataegus sp.</i>
Aulne blanc	<i>Alnus alba</i>
Aulne glutineux	<i>Alnus glutinosa</i>
Bouleau pubescent	<i>Betula pubescens</i>
Bouleau verruqueux	<i>Betula pendula</i>
Bourdaine	<i>Rhamnus frangula</i>
Buis	<i>Buxus sempervirens</i>
Cerisier tardif	<i>Prunus serotina</i>
Charme commun	<i>Carpinus betulus</i>
Châtaignier commun	<i>Castanea sativa</i>
Chêne pédonculé	<i>Quercus robur</i>
Chêne rouge d'Amérique	<i>Quercus rubra</i>
Chêne sessile	<i>Quercus petraea</i>
Chèvrefeuille des bois	<i>Lonicera periclymenum</i>
Clématite des Haies	<i>Clematis vitalba</i>
Cornouiller mâle	<i>Cornus mas</i>
Cornouiller sanguin	<i>Cornus sanguineum</i>
Coudrier	<i>Corylus avellana</i>
Eglantier	<i>Rosa canina</i>
Erable champêtre	<i>Acer campestre</i>
Erable plane	<i>Acer platanoides</i>
Erable sycomore	<i>Acer pseudoplatanus</i>
Framboisier	<i>Rubus idaeus</i>
Frêne commun	<i>Fraxinus excelsior</i>
Fusain d'Europe	<i>Euonymus europaeus</i>
Genêt à balais	<i>Cytisus scoparius</i>
Hêtre commun	<i>Fagus sylvatica</i>
Houx commun	<i>Ilex aquifolium</i>
Lierre	<i>Hedera helix</i>
Marronnier d'Inde	<i>Aesculus hippocastanum</i>
Merisier	<i>Prunus avium</i>
Noyer commun	<i>Juglans regia</i>
Orme sp.	<i>Ulmus sp.</i>
Peuplier blanc	<i>Populus alba</i>
Peuplier sp.	<i>Populus sp.</i>
Peuplier tremble	<i>Populus tremula</i>
Platane	<i>Platanus acerifolia</i>
Prunellier	<i>Prunus spinosa</i>
Robinier faux acacia	<i>Robinia pseudacacia</i>
Ronce des bois	<i>Rubus fruticosus</i>
Saule blanc	<i>Salix alba</i>
Saule marsault	<i>Salix caprea</i>
Sorbier des oiseleurs	<i>Sorbus aucuparia</i>
Sureau à grappes	<i>Sambucus racemosa</i>
Sureau noir	<i>Sambucus nigra</i>
Tilleul à grandes feuilles	<i>Tilia platyphyllos</i>
Tilleul à petites feuilles	<i>Tilia cordata</i>
Troène	<i>Ligustrum vulgare</i>
Viorne mancienne	<i>Viburnum lantana</i>
Viorne obier	<i>Viburnum opulus</i>

**"Résineux"**

<b>Cèdre sp.</b>	<i>Cedrus sp.</i>
<b>Cyprès de Lawson</b>	<i>Chamaecyparis lawsoniana</i>
<b>Douglas vert</b>	<i>Pseudotsuga menziesii</i>
<b>Epicéa commun</b>	<i>Picea abies</i>
<b>Epicéa sp</b>	<i>Picea sp.</i>
<b>Genévrier commun</b>	<i>Juniperus communis</i>
<b>If commun</b>	<i>Taxus baccata</i>
<b>Mélèze sp.</b>	<i>Larix sp.</i>
<b>Pin noir sp.</b>	<i>Pinus nigra sp.</i>
<b>Pin sylvestre</b>	<i>Pinus sylvestris</i>
<b>Pin Weymouth</b>	<i>Pinus strobus</i>
<b>Sapin sp.</b>	<i>Abies sp.</i>
<b>Thuya géant</b>	<i>Thuya plicata</i>

**Liste des mammifères**

<b>Belette</b>	<i>Mustela nivalis</i>
<b>Blaireau</b>	<i>Meles meles</i>
<b>Campagnol sp.</b>	
<b>Cerf</b>	<i>Cervus elaphus</i>
<b>Chat sauvage</b>	<i>Felix sylvestris</i>
<b>Chauve-souris sp.</b>	
<b>Chevreuil</b>	<i>Capreolus capreolus</i>
<b>Daim</b>	<i>Dama dama</i>
<b>Ecureuil</b>	<i>Sciurus vulgaris</i>
<b>Fouine</b>	<i>Martes foina</i>
<b>Hérisson</b>	<i>Erinaceus europaeus</i>
<b>Hermine</b>	<i>Mustela erminea</i>
<b>Lapin</b>	<i>Oryctolagus cuniculus</i>
<b>Lièvre</b>	<i>Lepus europaeus</i>
<b>Loir</b>	<i>Glis glis</i>
<b>Loutre</b>	<i>Lutra lutra</i>
<b>Martre</b>	<i>Martes martes</i>
<b>Mulot sp.</b>	
<b>Musaraigne sp.</b>	
<b>Pipistrelle commune</b>	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>
<b>Putois</b>	<i>Putorius putorius</i>
<b>Rat noir</b>	<i>Rattus rattus</i>
<b>Renard</b>	<i>Vulpes vulpes</i>
<b>Sanglier</b>	<i>Sus scrofa</i>
<b>Souris</b>	<i>Mus musculus</i>
<b>Taupe</b>	<i>Talpa europaea</i>
<b>Vespertilion sp.</b>	

244-08

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**

**DOCUMENT 8 bis**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE DE FORMATION**

1. La présente demande émane du réseau :

Communauté française  
 Provincial et communal

Libre confessionnel  
 Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau :  
*Jean Steensels, Président du Conseil de coordination.*

Date et signature :  
*le 19 mai 1998.*

2. Intitulé de l'unité de formation :

**Connaissances professionnelles du guide nature.**

Code de l'U.F. :	164102 U21E1	Code du domaine de formation :	101
------------------	--------------	--------------------------------	-----

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de 1 page.

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de 1 page

5. Classement de l'unité de formation :

Enseignement secondaire de :  qualification  transition  
du degré :  inférieur  supérieur

Enseignement supérieur de type court

Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="checkbox"/>	Technique	<input type="checkbox"/>
Economique	<input type="checkbox"/>	Economique	<input type="checkbox"/>
Paramédical	<input type="checkbox"/>	Paramédical	<input type="checkbox"/>
Social	<input type="checkbox"/>	Social	<input type="checkbox"/>
Pédagogique	<input type="checkbox"/>	Pédagogique	<input type="checkbox"/>
Agricole	<input type="checkbox"/>	Agricole	<input type="checkbox"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel :  oui  non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de 1 page.

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de 2 pages.

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de 1 page.

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de 1 page.

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'Administration

Code de l'U.F. :	164102021E1	Code du domaine de formation :	101
------------------	-------------	--------------------------------	-----

**11. Horaire minimum de l'unité de formation :**

Horaire minimum :

1. <u>Dénomination du (des) cours</u>	<u>Classement du(des) cours</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>
Connaissances professionnelles du guide nature.	CT	B	48
2. <u>Part d'autonomie</u>	XXXXXXXXXX	P	12
		Total des périodes :	60

v

**12. Réservé au Service d'inspection :**

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

*A. favorable*  
108998  
*LAHOTTE*

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

*[Signature]*  
A. COLLINET  
INSP. COORD.

Date : ..... 12 NOV. 1998

- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'Administration
- (4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
- (5) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)



**ANNEXE 1**

**FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION**

**CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES DU GUIDE - NATURE.**

---

**1. FINALITES GENERALES.**

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette unité de formation doit:

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleur insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- répondre aux besoins de demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

**2. FINALITES PARTICULIERES.**

L'unité de formation doit permettre à l'apprenant :

- de s'initier à la recherche d'informations
- de savoir utiliser des documents, une documentation, de décrypter des codes, symboles et légendes;
- de prendre connaissance, pour le secteur de ses activités, des règles déontologiques spécifiques, de la législation et des règlements, des consignes de sécurité, d'hygiène et d'équipement; et d'en assumer le respect et l'application ;
- de gérer son agrément, le subventionnement de ses activités et son statut de guide;
- de connaître et d'exercer des responsabilités inhérentes à la direction d'un groupe
- d'organiser et de gérer une activité en groupe.

**ANNEXE 2**

**CAPACITES PREALABLES REQUISES DE L'UNITE DE FORMATION**

**CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES DU GUIDE - NATURE.**

---

**Capacités.**

Sur base d'un message médiatique (texte de presse, séquence vidéo, film,...) traitant d' un sujet d'intérêt général, de préférence orienté vers le domaine naturaliste, l'élève sera capable de

1. proposer un résumé écrit de ce message;
2. fournir les réponses à un questionnaire permettant l'évaluation de son niveau de compréhension du message.

**Titres pouvant en tenir lieu :**

Le certificat d'enseignement secondaire inférieur (CESI)

document 8bis

Date: 19 -05- 1998

**ANNEXE 3**

**CONSTITUTION DES GROUPES ET REGROUPEMENTS DE L'UNITE DE FORMATION**

**CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES DU GUIDE - NATURE.**

---

Aucune recommandation particulière.

ANNEXE 4

PROGRAMME DE L'UNITE DE FORMATION

CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES DU GUIDE - NATURE.

---

Acquérir des notions et techniques particulières nécessaires pour la circulation en milieu naturel telles que notions de propriétés publiques et propriétés privées, servitudes, chemins privés, éléments de cartographie touristique

- utilisation de l'atlas des chemins,
- mentions standardisées
- lecture de balisages

règles principales de circulation applicables aux piétons isolés ou en groupe sur la route (déplacement, éclairage)

- en forêt y compris en période de chasse et lors de travaux de gestion
- en réserve naturelle domaniale et agréée

consignes de prévention contre les risques d'incendie

prise en compte et exploitation des réalités du terrain,

organisation d'une activité

- choix d'un itinéraire (localisation, accès, timing,...),
- conception d'un programme d'activités y compris les activités de rechange

Acquérir des connaissances et des techniques nécessaires en matière d'équipement, santé et sécurité pour la circulation en milieu naturel telles que

préparation des activités

- choix du parcours et des conditions du déroulement en fonction du public;
- logistique
  - choix d'un équipement vestimentaire adapté aux circonstances des activités,
  - choix et utilisation des équipements du naturaliste (loupe, jumelles, bocal,...),
  - ravitaillement (alimentation, boisson);

prévention et comportement en matière d'accident

- conseils de prévention;
- constitution d'une trousse de secours;
- modes d'alerte des secours;
- dangers liés
  - à la promenade,
  - aux feux et incendies,
  - à la pratique de la chasse (tir à balles, périodes de chasse, ...),
  - aux opérations d'exploitation forestières (abattage, débardage, ...),
  - aux conditions climatiques (vents, orages, éboulements, chablis, ...);

interventions en cas de blessure, d'incident ou d'accident

- identification
  - blessures (fracture, entorse, luxation, ...),
  - infections (maladie de Lyme, hantavirus, échinococcose,...),
  - allergies, piqûres d'insectes, coup de soleil,
  - plantes toxiques;

intervention efficace en attente de l'intervention des personnes spécialisées;

Acquérir des connaissances en matière législative et réglementaire pour la circulation en milieu naturel telles que

- élément de législation forestière;
- élément de législation de la conservation de la nature  
(protection des végétaux, centre de revalidation, ...);

Acquérir des connaissances quant

- à l'agrément du guide-nature,
- au subventionnement d'activités,
- au cadre légal des activités (statut de guide, responsabilité professionnelle, responsabilité civile, fiscalité, lois sociales, couverture - assurance,...),
- au rôle du guide dans sa composante relationnelle entre son employeur et le public qu'il pilote.

**ANNEXE 5**

**CAPACITES TERMINALES DE L'UNITE DE FORMATION**

**CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES DU GUIDE - NATURE.**

---

**Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable**

sur base d'une situation de terrain ou de la simulation d'une situation en classe nécessitant une prise de décision,  
de mobiliser ses connaissances pour  
    appréhender l'ensemble des facteurs,  
    proposer une solution adéquate,  
    mettre en place les éléments de cette solution.

**Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte**

- de l'originalité de la solution,
- de l'efficacité de la solution,
- de la rigueur dans le respect de la déontologie, des textes légaux, des règlements et des contraintes,
- de la présentation et de la défense de la solution proposée

**ANNEXE 6**

**CHARGE DE COURS DE L'UNITE DE FORMATION**

**CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES DU GUIDE - NATURE.**

---

Le chargé de cours sera un expert

soit un enseignant dont la formation pédagogique est orientée vers le domaine des sciences naturelles et qui possède une formation complémentaire en sylviculture,  
soit le titulaire d'un titre en sylviculture du niveau enseignement secondaire supérieur au minimum complété par un titre attestant de connaissances élémentaires en matière de santé et de sécurité.

244

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**

**DOCUMENT 8 bis**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE DE FORMATION**

1. La présente demande émane du réseau :

- Communauté française
- Libre confessionnel
- Provincial et communal
- Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau :  
*Jean Steensels, Président du Conseil de coordination.*

Date et signature :  
*le 19 mai 1998.*

2. Intitulé de l'unité de formation :

***Techniques d'animation et de communication adaptées au guide nature.***

Code de l'U.F. : <span style="font-size: 1.2em; margin-left: 50px;">983140021E1</span>	Code du domaine de formation : <span style="font-size: 1.2em; margin-left: 50px;">903</span>
--	---

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de 1 page.

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de 1 page

5. Classement de l'unité de formation :

- Enseignement secondaire de :  qualification  transition
- du degré :  inférieur  supérieur

- Enseignement supérieur de type court
- Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="checkbox"/>	Technique	<input type="checkbox"/>
Economique	<input type="checkbox"/>	Economique	<input type="checkbox"/>
Paramédical	<input type="checkbox"/>	Paramédical	<input type="checkbox"/>
Social	<input type="checkbox"/>	Social	<input type="checkbox"/>
Pédagogique	<input type="checkbox"/>	Pédagogique	<input type="checkbox"/>
Agricole	<input type="checkbox"/>	Agricole	<input type="checkbox"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

-6. Caractère occupationnel :  oui  non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de 1 page.

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de 1 page.

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de 1 page.

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de 1 page.

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'Administration



Code de l'U.F. :	98314002101	Code du domaine de formation :	903
------------------	-------------	--------------------------------	-----

**11. Horaire minimum de l'unité de formation :**

Horaire minimum :

<u>1. Dénomination du (des) cours</u>	<u>Classement du(des) cours</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>
Techniques d'animation et de communication adaptées au guide nature.	CT	B	32
<u>2. Part d'autonomie</u>	XXXXXXXXXX	P	8
		Total des périodes :	40

**12. Réserve au Service d'inspection :**

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

A. favorable  
08.09.98  
*[Signature]*  
LAMONTE

A. CULLINET  
INSP. COORD.

Date : .....

12 NOV. 1998

Signature :

(2) A compléter

(3) Réserve à l'Administration

(4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(5) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

## ANNEXE 1

### FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

#### TECHNIQUES D'ANIMATION ET DE COMMUNICATION ADAPTEES AU GUIDE - NATURE.

---

#### **1. FINALITES GENERALES.**

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette unité de formation doit:

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleur insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- répondre aux besoins de demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

#### **2. FINALITES PARTICULIERES.**

L'unité de formation doit permettre à l'apprenant :

- de préparer et d'organiser des activités de découverte de l'environnement naturel; d'en faire un commentaire imagé, illustré d'anecdotes, de liens avec la vie;
- de guider un groupe;
- de présenter les fonctions écologiques des milieux environnementaux et d'en évaluer l'impact dans une approche systémique du couple homme-nature;
- de faire partager son goût et son respect de la nature;
- de s'initier à la recherche, l'exploitation et la diffusion d'informations;
- de s'initier aux règles déontologiques spécifiques aux secteurs;
- de s'initier à la démarche scientifique

document 8bis

Date: 19 -05- 1998

**ANNEXE 3**

**CONSTITUTION DES GROUPES ET REGROUPEMENTS DE L'UNITE DE FORMATION**

**TECHNIQUES D'ANIMATION ET DE COMMUNICATION ADAPTEES AU GUIDE - NATURE.**

---

Aucune recommandation particulière.

**ANNEXE 2**

**CAPACITES PREALABLES REQUISES DE L'UNITE DE FORMATION**

**TECHNIQUES D'ANIMATION ET DE COMMUNICATION ADAPTEES AU GUIDE - NATURE.**

---

**Capacités.**

Sur base d'un message médiatique (texte de presse, séquence vidéo, film,...) traitant d'un sujet d'intérêt général, de préférence orienté vers le domaine naturaliste, l'élève sera capable de

1. proposer un résumé écrit de ce message;
2. fournir les réponses à un questionnaire permettant l'évaluation de son niveau de compréhension du message.

**Titres pouvant en tenir lieu :**

Le certificat d'enseignement secondaire inférieur (CESI)

## ANNEXE 4

### PROGRAMME DE L'UNITE DE FORMATION

#### TECHNIQUES D'ANIMATION ET DE COMMUNICATION ADAPTEES AU GUIDE - NATURE.

---

#### TECHNIQUES D'ANIMATION DE GROUPE

En se référant à la dynamique de groupe

- accueillir un groupe;
- reconnaître les différentes fonctions que peuvent remplir les individus dans un groupe;
- canaliser ces fonctions de manière à favoriser la cohésion du groupe;
- gérer le rapport guide-groupe (gestion des attentes, des animations, des problèmes et conflits);
- structurer une animation;
- élaborer un programme;
- maîtriser l'exécution de ce programme.

#### TECHNIQUES DE COMMUNICATION VERBALE

En se référant aux règles élémentaires de la communication positive,

En travaillant sur les caractéristiques de la communication verbale (voix, discours, attitudes)

- se présenter;
- amener les membres d'un groupe à guider à se présenter, exprimer leurs attentes vis à vis de l'activité;
- présenter en termes simples les règles qui devront être respectées;
- commenter l'activité avec le souci d'être entendu et compris par tous et d'intéresser l'ensemble du groupe;
- utiliser les techniques d'éducation à la nature et d'animation de groupe.

**ANNEXE 5**

**CAPACITES TERMINALES DE L'UNITE DE FORMATION**

**TECHNIQUES D'ANIMATION ET DE COMMUNICATION ADAPTEES AU GUIDE - NATURE.**

---

**Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant doit être capable**

d'élaborer et de présenter un projet de visite-nature ou d'animation-nature où il prouve qu'il a pris conscience de l'ensemble des capacités prévues au programme tant sur le plan des techniques d'animation que des techniques de communication.

Cette prise de conscience se manifeste au travers d'une auto-analyse critique du travail fourni sur base des données du cours.

**Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte**  
de la capacité de dépasser une simple prise de conscience par une application judicieuse.

document 8bis

Date: 19 -05- 1998

**ANNEXE 6**

**CHARGE DE COURS DE L'UNITE DE FORMATION**

**TECHNIQUES D'ANIMATION ET DE COMMUNICATION ADAPTEES AU GUIDE - NATURE.**

---

Le chargé de cours sera un enseignant.

8444.0

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**

**DOCUMENT 8 bis**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE DE FORMATION  
EPREUVE INTEGREE**

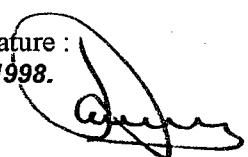
1. La présente demande émane du réseau :

Communauté française  
 Provincial et communal

Libre confessionnel  
 Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau :  
*Jean Steensels, Président du Conseil de coordination.*

Date et signature :  
*le 19 mai 1998.*



2. Intitulé de l'unité de formation :

**Epreuve intégrée de la section « Guide nature ».**

Code de l'unité de formation : <i>164001022E1</i>	Code du domaine de formation : 101
---	------------------------------------

3. Finalités de l'unité de formation :

Reprises en annexe n° 1 de 1 page

4. Capacités préalables requises :

Sans objet (pas d'annexe n° 2)

5. Classement de l'unité de formation :

Enseignement secondaire de :  transition  
du degré :  inférieur

qualification  
 supérieur

(1) Enseignement supérieur de type court

(1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="checkbox"/>	Technique	<input type="checkbox"/>
Economique	<input type="checkbox"/>	Economique	<input type="checkbox"/>
Paramédical	<input type="checkbox"/>	Paramédical	<input type="checkbox"/>
Social	<input type="checkbox"/>	Social	<input type="checkbox"/>
Pédagogique	<input type="checkbox"/>	Pédagogique	<input type="checkbox"/>
Agricole	<input type="checkbox"/>	Agricole	<input type="checkbox"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel :  oui  non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de 1 page

8. Programme :

8.1. Etudiant Repris en annexe n° 4 de 1 page  
8.2. Chargé de cours

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de 1 page

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de 1 page

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réserve à l'Administration



Code de l'unité de formation :	164001022E1	Code du domaine de formation :	101
--------------------------------	-------------	--------------------------------	-----

**11. Horaire minimum de l'unité de formation :**

11.1. Etudiant : 20 périodes.

Code U  
Z

Le nombre de périodes suivies par l'étudiant est mentionné sur le titre délivré.

11.2. Encadrement de l'épreuve intégrée :

<u>Dénomination des cours</u>	<u>Classement</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>
			- par étudiant - par groupe d'étudiants
Préparation de l'épreuve intégrée de la section « Guide nature »	CT	I	10
Epreuve intégrée de la section « Guide nature »	CT	I	10

Total des périodes : 20 ✓

Le nombre de périodes confiées au chargé de cours est prélevé de la dotation de périodes **MAIS** n'est pas mentionné sur le titre délivré.

**12. Réserve au Service d'inspection :**

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

*A. favorable*  
*08/09/98*  
*[Signature]*  
LANOTTE

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

A. COLLINET  
INSP. COORD.

Date : ..... 12 NOV. 1998

Signature :

- (1) Biffer la mention inutile
- (2) A compléter
- (3) Réserve à l'Administration

**ANNEXE 1**

**FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION**

**EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION GUIDE - NATURE.**

---

**1. FINALITES GENERALES.**

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette unité de formation doit:

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleur insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- répondre aux besoins de demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

**2. FINALITES PARTICULIERES.**

L'unité de formation doit permettre de vérifier que l'étudiant est capable, par une recherche personnelle fondée sur les compétences essentielles développées dans la section, de préparer et de gérer la guidance d'un groupe en milieu naturel.

Aucun délai n'est fixé entre la délivrance des attestations des unités déterminantes et leur prise en compte pour la participation à l'épreuve intégrée.

document 8bis

Date: 19 -05- 1998

**ANNEXE 2**

**CAPACITES PREALABLES REQUISES DE L'UNITE DE FORMATION**

**EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION GUIDE - NATURE.**

---

**Néant**

document 8bis

Date: 19 -05- 1998

**ANNEXE 3**

**CONSTITUTION DES GROUPES ET REGROUPEMENTS DE L'UNITE DE FORMATION**

**EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION GUIDE - NATURE.**

---

Pour les déplacements, il est conseillé de ne pas constituer de groupe de plus de douze étudiants.

**ANNEXE 4**

**PROGRAMME DE L'UNITE DE FORMATION**

**EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION GUIDE - NATURE.**

---

**PROGRAMME DE L' ETUDIANT**

L'étudiant sera capable

de mobiliser les capacités acquises pour

1. la réalisation d'un travail écrit traitant d'un sujet naturaliste
2. une mise en situation sur le terrain

de présenter la défense de son travail écrit.

**PROGRAMME DU PERSONNEL CHARGE DE L'ENCADREMENT**

La conception et la réalisation du travail écrit ainsi que la préparation de la mise en situation se feront sous la conduite des chargés de cours qui devront

orienter et conseiller l'étudiant dans ses recherches de documentations,  
vérifier régulièrement la progression du travail écrit,  
veiller à la préparation de la visite - nature ou de l'animation - nature.

ANNEXE 5

CAPACITES TERMINALES DE L'UNITE DE FORMATION

EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION GUIDE - NATURE.

---

Pour atteindre le **seuil de réussite**, l'étudiant doit être capable

1. de proposer un travail écrit comme prévu au programme scientifiquement correct;
2. de gérer la guidance d'un groupe lors d'une animation ou d'une visite nature.

Pour la détermination du **degré de maîtrise**, il sera tenu compte des paramètres suivants :

1. clarté et précision du travail écrit
2. choix judicieux des termes technico - scientifiques
3. pertinence des arguments avancés lors de la défense
4. sens de l'organisation, de l'animation et de la communication dans le groupe

**ANNEXE 6**

**CHARGE DE COURS DE L'UNITE DE FORMATION**

**EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION GUIDE - NATURE.**

---

Le chargé de cours pour la partie "travail écrit" sera l'un des chargés de cours de l'unité de formation "DECOUVERTE DU MILIEU NATUREL".

Pour la partie "guidance d'un groupe", le ou les chargé(s) de cours seront choisis parmi les chargés de cours des unités déterminantes.